

États financiers consolidés

Technologies D-BOX inc.

31 mars 2019

V.5

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés ci-joints de **Technologies D-BOX inc.** et toute l'information contenue dans le rapport de gestion sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière [« **IFRS** »]. Les états financiers consolidés renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers consolidés soient présentés fidèlement, à tous égards importants. L'information financière présentée dans le rapport de gestion est concordante avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés et du rapport de gestion et est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Le conseil remplit cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit.

Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration et tous ses membres sont des administrateurs indépendants. Le comité rencontre périodiquement la direction, ainsi que les auditeurs indépendants, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions et d'examiner le rapport de gestion, les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs indépendants. Le comité fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés aux actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été audités, au nom des actionnaires, par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les auditeurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité d'audit.

Signé :

Claude Mc Master
Président et chef de la direction
Montréal, Canada

Le 26 juin 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de

Technologies D-BOX inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Technologies D-Box inc. et de ses filiales [le « groupe »], qui comprennent les bilans consolidés aux 31 mars 2019 et 2018, et les états consolidés de la perte nette et du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 mars 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations présentées

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Patrick Bertrand-Daoust.

///Signature///

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal, Canada
Le 26 juin 2019

Technologies D-BOX inc.
BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 mars

[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2019 \$	2018 \$
ACTIF	10		
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		9 635	10 141
Débiteurs	3	6 462	5 255
Stocks	4	7 526	7 761
Charges payées d'avance et dépôts	8	906	494
		24 529	23 651
Actif à long terme			
Immobilisations corporelles	5, 14	6 002	7 427
Actifs incorporels	6	3 165	3 202
Autres actifs	7	68	74
		33 764	34 354
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	8	6 608	6 347
Instruments financiers dérivés	16.3	126	72
Provision pour garantie		162	237
Revenus reportés		654	347
Portion à court terme de la dette long terme	10	4 853	—
		12 403	7 003
Passif à long terme			
Régime de rémunération à base d'actions	9	—	65
Avantages aux employés		838	496
Dette à long terme	10	—	4 693
		13 241	12 257
Capitaux propres			
Capital social	11.1	62 762	62 762
Réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions	11.2	5 534	5 377
Réserve rattachée aux bons de souscription	11.3	528	528
Réserve rattachée à la conversion de devises étrangères		(436)	(410)
Déficit		(47 865)	(46 160)
		20 523	22 097
		33 764	34 354

Engagements [note 14]

Éventualité [note 17]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Jean-René Halde
 Administrateur

Claude Mc Master
 Administrateur

Technologies D-BOX inc.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA PERTE NETTE ET DU
RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 mars
[en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux actions et aux données par action]

	Notes	2019 \$	2018 \$
Revenus	12.2		
Systèmes de mouvements destinés aux :			
Marché du divertissement :			
Exploitants de salles de cinéma :			
Vente de systèmes		7 780	10 021
Droits d'utilisation, location et maintenance		8 611	8 427
		16 391	18 448
Vente de systèmes pour le divertissement à domicile		915	3 132
Vente de systèmes pour le divertissement thématique		8 721	7 666
		26 027	29 246
Marché de la simulation et formation		8 137	6 232
		34 164	35 478
Coût des produits vendus excluant l'amortissement	4, 12.3	13 588	15 431
Amortissement rattaché au coût des produits vendus		1 836	1 986
Coût des produits vendus		15 424	17 417
Bénéfice brut		18 740	18 061
Autres charges			
Ventes et marketing	12.4	9 799	9 801
Administration	12.5	6 805	6 678
Recherche et développement	12.6	2 968	2 723
Perte de change		334	90
		19 906	19 292
Perte avant résultat financier et impôts sur le résultat		(1 166)	(1 231)
Résultat financier			
Charges financières		609	571
Intérêts créditeurs		(80)	(46)
		529	525
Perte avant impôts sur le résultat		(1 695)	(1 756)
Impôts sur le résultat	13	10	5
Perte nette		(1 705)	(1 761)
<i>Éléments qui seront reclassés en résultat net (perte nette) dans les périodes subséquentes :</i>			
Gain (perte) de conversion des devises		(26)	27
Résultat global		(1 731)	(1 734)
Perte nette de base et diluée par action		(0,010)	(0,010)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	11.1	175 950 573	175 950 573

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Technologies D-BOX inc.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les exercices clos les 31 mars
[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	Capital social \$	Réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions \$	Réserve rattachée aux bons de souscription \$	Réserve rattachée à la conversion de devises étrangères \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 31 mars 2017		62 762	5 151	959	(437)	(44 830)	23 605
Perte nette		—	—	—	—	(1 761)	(1 761)
Gain rattaché à la conversion des devises		—	—	—	27	—	27
Résultat global		—	—	—	27	(1 761)	(1 734)
Émission d'action	11.1	—	—	—	—	—	—
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	11.2	—	226	—	—	—	226
Échéance des bons de souscription	11.3	—	—	(431)	—	431	—
Solde au 31 mars 2018		62 762	5 377	528	(410)	(46 160)	22 097
Perte nette		—	—	—	—	(1 705)	(1 705)
Perte rattachée à la conversion des devises		—	—	—	(26)	—	(26)
Résultat global		—	—	—	(26)	(1 705)	(1 731)
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	11.2	—	157	—	—	—	157
Solde au 31 mars 2019		62 762	5 534	528	(436)	(47 865)	20 523

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Technologies D-BOX inc.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 mars
[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(1 705)	(1 761)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	5	1 934	2 332
Amortissement des actifs incorporels	6	800	748
Amortissement des autres actifs	7	3	5
Radiation d'immobilisations corporelles	5	—	1
Radiation des actifs incorporels		—	145
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	11.2	157	226
Perte (gain) de change non réalisé		66	(211)
Régime de rémunération à base d'actions		—	14
Avantages aux employés		343	293
Charge de désactualisation	10	160	144
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation des éléments du fonds de roulement		1 758	1 936
Variation des éléments du fonds de roulement :			
Débiteurs		(1 340)	449
Stocks		235	573
Charges payées d'avance et dépôts		(412)	118
Biens destinés à la location		(88)	(804)
Autres actifs		5	(69)
Créditeurs et charges à payer		(33)	1 477
Instruments financiers dérivés		54	42
Provision pour garantie		(75)	113
Revenus reportés		307	(1 116)
		(1 347)	783
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		411	2 719
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(395)	(589)
Disposition d'immobilisation corporelle		37	—
Acquisitions d'actifs incorporels		(714)	(815)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(1 072)	(1 404)
Incidences des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et sur les équivalents de trésorerie		155	(41)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(506)	1 274
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		10 141	8 867
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		9 635	10 141
Trésorerie et équivalents de trésorerie se composent comme suit :			
Trésorerie		2 289	3 143
Équivalents de trésorerie		7 346	6 998
Intérêts et impôt sur le résultat présentés dans les activités d'exploitation :			
Intérêts versés		350	350
Impôts payés		80	5

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Technologies D-BOX inc. [« D-BOX » ou la « Société »], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est domiciliée au 2172, rue de la Province, Longueuil (Québec), Canada.

D-BOX conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de mouvement à la fine pointe de la technologie, destinés au marché du divertissement et au marché de la simulation et formation. Cette technologie unique et brevetée utilise des codes de mouvement programmés spécifiquement pour chaque contenu visuel et dirigés vers un système de mouvement intégré dans une plateforme, un siège ou tout autre produit. Les mouvements qui en résultent sont parfaitement synchronisés au visuel à l'écran, créant ainsi une expérience immersive d'un réalisme sans précédent.

D'après la nature des clients de la Société, deux marchés importants ont été identifiés : le marché du divertissement et le marché de la simulation et formation. Le marché du divertissement comprend des systèmes de mouvement installés dans les salles de cinéma et des produits de consommation pour le divertissement à domicile, plus particulièrement celui des jeux vidéo et du cinéma maison. Le marché de la simulation et formation consiste en la vente de produits pour la simulation industrielle ainsi que pour d'autres applications.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 26 juin 2019.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés sont établis selon les Normes internationales d'information financière [« IFRS »] telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique sauf pour ce qui est des instruments financiers dérivés et du régime de rémunération à base d'actions qui sont présentés à la juste valeur. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.2 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive, D-BOX USA Inc. et D-Box Entertainment Technology (Shanghai) Co. Ltd. Ces dernières utilisent les mêmes méthodes comptables et ont la même date de fin d'exercice que la Société. Tous les comptes et toutes les opérations inter-sociétés ont été éliminés lors du processus de consolidation.

2.3 Jugements et estimations importants

L'établissement des états financiers consolidés conduit la direction de la Société à faire des jugements et des estimations et formuler des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence tant sur les montants des actifs et des passifs à la date du bilan, que sur ceux des produits et des charges.

2.3.1 Jugements

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a exercé le jugement suivant qui a un effet important sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les états financiers consolidés.

La Société est engagée, en tant que bailleur, dans des contrats de location de ses systèmes de mouvement. La Société a déterminé, sur la base de son évaluation des modalités et conditions des ententes, telles que la durée des contrats de location, que la Société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des systèmes. La Société a donc comptabilisé ces contrats comme des contrats de location simple.

2.3.2 Estimations

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers consolidés de la Société peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations retenues concernent la reconnaissance d'actifs d'impôts différés et de crédits d'impôt.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.3.2.1 Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés sont évalués par la direction en fonction de leur estimation de la valeur des bénéfices imposables futurs auxquels les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales non utilisées et les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Ces estimations sont réalisées dans le cadre de l'établissement des budgets et des plans stratégiques pour chaque juridiction fiscale sur une base non actualisée. La direction exerce son jugement pour déterminer dans quelle mesure il est probable que les avantages fiscaux futurs seront réalisés, compte tenu de facteurs tels que le nombre d'années à inclure dans la période de prévision, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité de stratégies de planification fiscales.

2.3.2.2 Crédits d'impôt

Les crédits d'impôt à l'investissement liés aux dépenses admissibles sont reconnus par la direction sur la base de l'estimation des montants recouvrables. Ces réclamations sont soumises à une vérification par les autorités fiscales et pourraient différer de l'estimation initiale.

2.4 Conversion de devises

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, ce qui correspond à sa monnaie fonctionnelle.

2.4.1 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. À chaque arrêté comptable :

- les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Les différences de change en résultant sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice;
- les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

2.4.2 Conversion des états financiers des filiales

La monnaie fonctionnelle de la filiale D-BOX USA Inc. est le dollar américain et celle de la filiale D-Box Entertainment Technology (Shanghai) Co. Ltd. est le RMB. Le bilan est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la clôture à la date d'arrêté des comptes. Les résultats et les flux de trésorerie sont convertis aux taux de change moyens. Les différences résultant de cette conversion sont enregistrées à titre de gain (perte) rattachée à la conversion des devises dans les autres éléments du résultat global.

À la cession d'une entité étrangère, les différences de conversion antérieurement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global seront comptabilisées dans l'état consolidé de la perte nette et du résultat global.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse et des dépôts à vue auprès d'institutions financières. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu d'espèces et ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

2.6 Stocks

Les produits finis et les pièces et composantes sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le montant de la dépréciation des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette dépréciation dans le passé n'existent plus. Le coût des produits finis inclut le coût des pièces et composantes, le coût de la main-d'œuvre et une proportion des coûts généraux de fabrication selon la capacité normale d'opération de la Société.

2.7 Immobilisations corporelles, actifs incorporels et autres actifs

Les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et les autres actifs sont comptabilisés au coût. Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux suivants :

Nature de l'actif amorti	Méthode	Durée
Immobilisations corporelles		
Biens destinés à la location	Linéaire ou en fonction de l'utilisation	Ne dépassant pas 7 ans
Mobilier et agencements	Linéaire	7 ans
Outillage, matériel, équipement informatique et équipement de présentation	Linéaire	3 à 7 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Actifs incorporels		
Brevets	Linéaire	Ne dépassant pas 10 ans
Technologie de mouvement D-BOX*	Linéaire	3 à 7 ans
Logiciels	Linéaire	4 ans
Autres actifs		
Systèmes de mouvement destinés aux salles de cinéma	Linéaire ou en fonction de l'utilisation	Ne dépassant pas 7 ans

*Actifs incorporels générés à l'interne

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la juste valeur [diminuée du coût de cession] et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

2.8 Provision pour garantie

Une provision pour des réclamations potentielles de garantie est comptabilisée au moment de la comptabilisation du revenu en fonction de l'expérience passée et de la garantie offerte par la Société.

2.9 Régime d'options sur actions

Les charges de rémunération dans le cas des options attribuées à des employés et à des administrateurs en vertu du régime de rémunération à base d'actions de la Société sont constatées sur la période d'acquisition des droits de ces options. Ces charges de rémunération sont déterminées à l'aide de la méthode de la juste valeur selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes. Toute contrepartie versée à l'exercice des options sur actions ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement à la réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions sont portées au crédit du poste capital social.

Pour les plans d'unités d'actions, la juste valeur du montant payable aux salariés et aux administrateurs est comptabilisée en résultat net, avec une augmentation correspondante du passif, au cours de la période pendant laquelle les employés et les administrateurs ont inconditionnellement droit au paiement. Le passif est réévalué à chaque date de clôture. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée aux résultats en tant que coûts liés au personnel ou en rémunération des administrateurs.

2.10 Avantages aux employés

Lorsque la Société conclut des ententes contractuelles avec des employés pour des avantages à long terme, un passif et une dépense correspondante sont enregistrés au moment où les services sont rendus. Lorsque l'effet de la valeur de l'argent dans le temps est significatif, la Corporation détermine la valeur du passif en actualisant les flux monétaires futurs.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.11 Comptabilisation des revenus

Les revenus de la Société sont tirés de la vente ou de la location de systèmes de mouvement destinés aux clients du marché du divertissement et du marché de la simulation et de la formation.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises estimées, et après élimination des ventes intersociétés. Les remises sont estimées à l'aide de la méthode du montant le plus probable et des modalités contractuelles conclues avec les clients.

Les revenus tirés de la vente de systèmes de mouvement sont comptabilisés de manière à illustrer quand les biens ou services promis au client sont fournis et à quel montant de contrepartie la Société s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Pour ce faire, la Société suit les cinq étapes suivantes :

1. identifier le contrat conclu avec le client;
2. identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. déterminer le prix de transaction;
4. répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat;
5. comptabiliser les revenus lorsque (ou à mesure que) les obligations de prestation sont remplies.

En général, les revenus tirés de la vente des systèmes de mouvement sont comptabilisés en résultats lorsque le client obtient le contrôle du système. Le coût des systèmes vendus est comptabilisé immédiatement en résultat à titre de coûts des produits vendus. Lorsque les critères de comptabilisation des revenus ne sont pas entièrement satisfaits, les revenus sont comptabilisés en résultats à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu des modalités du contrat, soit au moment de la vente par l'exploitant de la salle de cinéma des billets permettant l'utilisation des systèmes de mouvement. Dans ces circonstances, les coûts des systèmes sont présentés au poste Autres actifs des bilans consolidés. Les autres actifs sont amortis en fonction de l'utilisation sur une période ne dépassant pas sept ans.

Les revenus découlant des ententes de location simple des systèmes de mouvement sont comptabilisés en résultats à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit au moment de la vente par l'exploitant de la salle de cinéma des billets permettant l'utilisation des systèmes de mouvement. Le coût des systèmes est alors présenté dans les immobilisations corporelles à titre de biens destinés à la location. Selon les clauses des ententes, l'amortissement des systèmes est calculé selon la méthode linéaire sur une période de sept ans ou en fonction de la vente de billets par l'exploitant de la salle de cinéma lorsqu'il est estimé que le système sera complètement amorti avant la fin du terme prévu au contrat ne dépassant pas sept ans. La charge d'amortissement est comptabilisée en résultats à titre de coût des produits vendus.

Les revenus découlant des droits d'utilisation et de maintenance de la technologie de mouvement sont comptabilisés en résultats à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit lors

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

de l'utilisation par l'exploitant de la salle de cinéma des systèmes de mouvement. Les coûts afférents à la maintenance sont comptabilisés à titre de coûts des produits vendus au moment où ils sont engagés.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de comptabilisation des revenus particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les revenus sont comptabilisés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont livrés dans un délai établi et sont isolés des autres stocks, leur contrôle est transféré au client, et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

2.12 Frais d'encodage

Les frais d'encodage des films et des jeux qui permettent d'utiliser la technologie de mouvement D-BOX sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de vente et marketing.

2.13 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les frais de développement sont capitalisés lorsque la Société peut démontrer :

- la faisabilité de l'achèvement de l'actif incorporel en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'actif incorporel et de le mettre en service ou de le vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'actif incorporel;
- la façon dont l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'actif incorporel;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Après la comptabilisation initiale des frais de développement capitalisés à titre d'actif, l'actif est comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement commence dès que le développement est terminé et que l'actif est prêt à être mis en service.

2.14 Aide gouvernementale et crédits d'impôt à l'investissement

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société a respecté et continuera de respecter toutes les conditions nécessaires pour obtenir cette aide ou ces crédits. La Société engage des dépenses de recherche et de développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement remboursables comptabilisés sont fondés sur les estimations de la direction des montants qui devraient être recouverts et sont soumis à une vérification par les autorités fiscales.

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs ou des charges auxquels ils se rapportent au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'il existe une assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale ou des crédits d'impôt à l'investissement sont satisfaites.

2.15 Impôts sur le résultat

La Société comptabilise ses impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la base fiscale des actifs et des passifs. Ceux-ci sont mesurés en utilisant les taux d'imposition et les lois quasi adoptées qui reflètent les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entité s'attend à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs au cours des périodes pendant lesquelles les actifs et passifs d'impôts différés devraient être réalisés ou se résorber.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable que l'entité dégage des bénéfices imposables futurs suffisants pour permettre le recouvrement des actifs.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés directement dans le résultat, les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres, selon le classement de l'élément auquel ils sont liés.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.16 Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options sur actions visant à émettre des actions ordinaires étaient exercées ou converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date de leur émission si elle est postérieure. Les options d'achat d'actions et les bons de souscription n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat dilué par action puisque la Société a subi des pertes et que l'inclusion des options d'achat d'actions et des bons de souscription auraient eu un effet antidilutif.

2.17 Contrats de location

Tous les contrats importants conclus par la Société sont revus afin d'identifier des contrats de location et, dans l'affirmative, de déterminer s'il s'agit de contrats de location-financement ou de contrats de location simple.

Les contrats de location en vertu desquels pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué sont transférés à la Société sont comptabilisés en inscrivant comme élément d'actif et de passif la valeur actuelle des paiements prévus à ces contrats. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme contrats de location simple et la dépense en vertu de ces contrats est imputée aux résultats sur la durée du bail.

2.18 Instruments financiers

2.18.1 Classement, évaluation et comptabilisation

Un actif financier est classé comme ultérieurement évalué soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global [« JVAERG »], soit à la juste valeur par le biais du résultat net [« JVRN »]. Le classement est fonction de deux critères : le modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs; et si les flux de trésorerie contractuels des instruments correspondent « uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts » sur le principal restant dû [le « critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels »]. La détention des actifs financiers de la Société s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir les actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels qui satisfont au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont classés comme ultérieurement évalués au coût amorti.

Les actifs financiers classés comme ultérieurement évalués au coût amorti se composent de la trésorerie, des débiteurs et des dépôts.

Un passif financier est classé comme ultérieurement évalué soit au coût amorti, soit à la JVRN. Les passifs financiers de la Société évalués au coût amorti se composent des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la facilité de crédit, du passif au titre du régime de rémunération à base d'actions,

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

des avantages aux employés et de la dette à long terme et sont classés à titre d'autres passifs financiers. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction directement imputables, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers de la Société à la JVRN se composent des instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés correspondent à des contrats de change [note 16.3] et sont comptabilisés à leur juste valeur. La variation de leur juste valeur est comptabilisée dans les états consolidés de la perte nette et du résultat global à titre de perte (gain) de change. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à titre d'actifs financiers lorsque leur juste valeur est positive, et à titre de passifs financiers lorsque leur juste valeur est négative.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur aux bilans consolidés et sont répartis entre les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur. Ces trois niveaux sont définis en fonction du caractère observable des principales données de l'évaluation, comme suit :

- Niveau 1 : cours [non ajusté] sur un marché actif pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : données concernant l'actif ou le passif, autre que les cours du marché inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est calculée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et actualisent ces montants en fonction des modalités contractuelles de l'instrument dérivé et des données observables des marchés externes, comme les taux de change à la fin de la période [données de niveau 2].

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

2.18.2 Dépréciation d'actifs financiers évalués au coût amorti

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, la Société applique l'approche simplifiée qui consiste à établir une correction de valeur pour pertes pour tous les comptes clients en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Aux fins de l'évaluation des pertes de crédit attendues, les comptes clients ont été regroupés selon les caractéristiques de risque communes et le nombre de jours en souffrance. La Société applique ensuite une perte de crédit attendue fondée sur son historique de pertes de crédit, ajustée selon les facteurs prospectifs propres aux débiteurs et au contexte économique.

Les comptes clients sont sortis du bilan lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement. Les éléments qui indiquent qu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement comprennent, entre autres, la faillite du débiteur, les difficultés financières importantes qu'il éprouve ou son omission d'effectuer des paiements contractuels, à moins que la Société dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardif convient davantage.

2.18.3 Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et aux flux de trésorerie a été transférée. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre de ce passif est acquittée ou éteinte, ou qu'elle a expiré. Les gains et les pertes au moment de la décomptabilisation sont comptabilisés respectivement dans les produits financiers et les charges financières.

2.19 Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

Nouvelles normes comptables adoptées en 2019

La Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes à compter du 1^{er} avril 2018.

IFRS 9, Instruments financiers

Le 1^{er} avril 2018, la Société a adopté la norme IFRS 9, *Instruments financiers*, qui simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les mesures de gestion des risques prises par les entités. L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, l'entreprise devra comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2018, la Société a adopté l'IFRS 9 et l'adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société. Les catégories d'évaluation des instruments financiers de la Société selon l'IAS 39 et selon l'IFRS 9 sont comme suit, sans qu'aucun ajustement transitoire soit requis :

Instrument financier	Évaluation selon l'IAS 39	Évaluation selon l'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVRN	Coût amorti
Débiteurs	Coût amorti [prêts et créances]	Coût amorti
Dépôts	Coût amorti [prêts et créances]	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti [autres passifs]	Coût amorti
Facilité de crédit	Coût amorti [autres passifs]	Coût amorti
Passif au titre du régime de rémunération à base d'actions	Coût amorti [autres passifs]	Coût amorti
Avantages du personnel	Coût amorti [autres passifs]	Coût amorti
Dettes à long terme	Coût amorti [autres passifs]	Coût amorti

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, remplace les normes antérieures sur les produits des activités ordinaires, y compris l'IAS 11, *Contrats de construction*, et l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et toutes les interprétations actuelles des IFRS portant sur les produits des activités ordinaires. L'IFRS 15 établit un modèle unique de comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Cette norme s'applique à tous les contrats conclus avec des clients [sauf pour un nombre limité d'exceptions], quel que soit le type d'opération génératrice de produits ou le secteur d'activité. En vertu de cette norme, la comptabilisation des produits des activités ordinaires doit illustrer le transfert des biens ou services promis à un client selon le montant reflétant la contrepartie attendue en échange du transfert de ces biens ou services.

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2018, la Société a adopté l'IFRS 15 en appliquant la méthode rétrospective intégrale et l'adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société ni sur le calendrier de comptabilisation des revenus. Par conséquent, les revenus de la Société continuent d'être comptabilisés au moment où les obligations de prestation aux termes des contrats avec les clients sont remplies, habituellement à la livraison des biens ou à l'utilisation des systèmes de mouvement.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Normes publiées mais pas encore entrées en vigueur

IFRS 16, Contrats de location

L'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui doit être appliquée rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'IFRS 16 remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. Selon cette nouvelle norme, qui présente un modèle unique de comptabilisation pour les contrats de location et élimine la distinction existante entre les contrats de location-financement et contrats de location simple, la plupart des contrats de location seront comptabilisés dans le bilan consolidé. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

La Société prévoit adopter l'approche rétrospective modifiée le 1^{er} avril 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs, et évaluer l'actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si l'IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de son adoption. La Société choisira d'appliquer les exemptions proposées dans la norme aux contrats de location dont l'échéance se situe dans les 12 mois suivant la date de première application et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

La Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 aura une incidence significative sur ses états financiers consolidés puisque presque tous les contrats de location simple seront capitalisés avec une obligation locative correspondante, alors que les charges locatives seront remplacées par l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts au titre de la désactualisation comptabilisée sur l'obligation connexe. La Société termine actuellement son évaluation de l'incidence financière de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

3. DÉBITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients	5 821	4 693
Provision pour pertes de crédit attendus	(74)	(65)
	5 747	4 628
Crédits d'impôt à l'investissement	443	275
Taxes à la consommation à recevoir	207	337
Subvention à recevoir	65	15
	6 462	5 255

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

4. STOCKS

	2019	2018
	\$	\$
Pièces et composantes	5 896	5 176
Produits finis	1 630	2 585
	7 526	7 761

Le coût des stocks imputé au coût des produits vendus s'élève à 11 466 \$ en 2019 [13 351 \$ en 2018].

Au cours de l'exercice, la Société a dévalué certains stocks pour un montant de 59 \$ en 2019 [372 \$ en 2018].

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	2018	Ajouts	Sorties et radiations	Autres variations	2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	14 995	313	(683)	(202) ⁽¹⁾	14 423
Mobilier et agencements	361	3	—	—	364
Outillage et matériel	706	16	—	—	722
Équipement informatique	1 641	111	—	—	1 752
Équipement de présentation	1 435	35	(54)	(51) ⁽²⁾	1 365
Améliorations locatives	1 542	16	—	—	1 558
	20 680	494	(737)	(253)	20 184

⁽¹⁾ Inclut les biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2019 pour un montant de 489 \$ ainsi qu'un gain de change pour un montant de 287 \$.

⁽²⁾ Inclut le coût des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2019 pour un montant de 84 \$ ainsi qu'un gain de change pour un montant de 33 \$.

Amortissement cumulé	2018	Amortissement	Sorties et radiations	Autres variations	2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	9 143	1 242	(673)	(226) ⁽¹⁾	9 486
Mobilier et agencements	232	31	—	—	263
Outillage et matériel	401	100	—	—	501
Équipement informatique	1 134	254	—	—	1 388
Équipement de présentation	1 119	73	(51)	(55) ⁽²⁾	1 086
Améliorations locatives	1 224	234	—	—	1 458
	13 253	1 934	(724)	(281)	14 182
Valeur comptable nette	7 427				6 002

⁽¹⁾ Inclut le coût de l'amortissement cumulé des biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2019 pour un montant de 457 \$ ainsi qu'un gain de change pour un montant de 231 \$.

⁽²⁾ Inclut le coût de l'amortissement cumulé des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2019 pour un montant de 80 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 25 \$.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Coût	2017	Ajouts	Sorties et radiations	Autres variations	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	14 837	804	—	(646) ⁽¹⁾	14 995
Mobilier et agencements	329	32	—	—	361
Outillage et matériel	520	198	(12)	—	706
Équipement informatique	1 484	160	(3)	—	1 641
Équipement de présentation	1 457	34	—	(56) ⁽²⁾	1 435
Améliorations locatives	1 370	172	—	—	1 542
	19 997	1 400	(15)	(702)	20 680

⁽¹⁾ Inclut les biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 386 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 260 \$.

⁽²⁾ Inclut le coût des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 27 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 29 \$.

Amortissement cumulé	2017	Amortissement	Sorties et radiations	Autres variations	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	8 240	1 476	—	(573) ⁽¹⁾	9 143
Mobilier et agencements	200	32	—	—	232
Outillage et matériel	340	73	(12)	—	401
Équipement informatique	863	273	(2)	—	1 134
Équipement de présentation	1 043	122	—	(46)	1 119
Améliorations locatives	868	356	—	—	1 224
	11 554	2 332	(14)	(619)	13 253
Valeur comptable nette	8 443				7 427

⁽¹⁾ Inclut le coût de l'amortissement cumulé des biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 386 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 187 \$.

⁽²⁾ Inclut le coût de l'amortissement cumulé des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 27 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 19 \$.

La répartition de l'amortissement entre les différents postes des états consolidés de la perte nette et des autres éléments du résultat global est fournie à la note 12.

6. ACTIFS INCORPORELS

Coût	2018	Ajouts	Sorties et radiations	2019
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 840	206	—	2 046
Technologie de mouvement D-BOX *	3 548	501	—	4 049
Logiciels	1 314	56	—	1 370
	6 702	763	—	7 465

* Actifs incorporels générés à l'interne

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Amortissement cumulé	2018	Amortis- sement	Sorties et radiations	2019
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 486	159	—	1 645
Technologie de mouvement D-BOX*	1 048	491	—	1 539
Logiciels	966	150	—	1 116
	3 500	800	—	4 300
Valeur comptable nette	3 202			3 165

Coût	2017	Ajouts	Sorties et radiations	2018
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 715	125	—	1 840
Technologie de mouvement D-BOX*	3 228	557 ⁽¹⁾	(237)	3 548
Logiciels	1 150	164	—	1 314
	6 093	846	(237)	6 702

* Actifs incorporels générés à l'interne

⁽¹⁾ Ce montant est réduit d'un crédit d'impôt à l'investissement de 8 \$.

Amortissement cumulé	2017	Amortis- sement	Sorties et radiations	2018
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 333	153	—	1 486
Technologie de mouvement D-BOX	709	431	(92)	1 048
Logiciels	802	164	—	966
	2 844	748	(92)	3 500
Valeur comptable nette	3 249			3 202

La répartition de l'amortissement entre les différents postes de l'état des résultats est fournie à la note 12.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

7. AUTRES ACTIFS

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients long-terme ⁽¹⁾	67	70
Systèmes de mouvement destinés aux salles de cinéma	1	4
	68	74

⁽¹⁾ Les comptes clients long terme ne portent pas d'intérêt et sont exigibles de 2021 à 2022.

⁽²⁾ Le coût des systèmes de mouvement vendus aux salles de cinéma a été comptabilisé dans les autres actifs aux bilans consolidés de la Société puisque les critères de constatation des revenus ne sont pas tous satisfaits. Au cours de l'exercice 2019, la charge d'amortissement de ces systèmes imputée au coût des produits vendus est de 3 \$ [5 \$ en 2018].

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs	2 467	2 616
Charges à payer	4 010	3 576
Facilité de crédit ⁽¹⁾	78	100
Impôts exigibles	53	55
	6 608	6 347

⁽¹⁾ La Société dispose d'une facilité de crédit bancaire garantie par un dépôt de premier rang au montant de 453 \$ au 31 mars 2019 [395 \$ en 2018] et pouvant être utilisée au moyen d'avances de fonds par cartes de crédit. Les taux d'intérêt reliés à ces cartes de crédit sont variables variant de 15,49 % à 19,99 %.

9. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

En juin 2016, le Conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions incessibles (UAI) et un régime d'unités d'actions différées (UAD). Les passifs résultant des régimes d'unités d'actions seront évalués à leur juste valeur à la date d'attribution et réévalués à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Toute variation de la juste valeur sera comptabilisée en résultat net (perte nette) et des autres éléments du résultat global.

	2019		2018	
	Unités d'actions UAI	Unités d'actions UAD	Unités d'actions UAI	Unités d'actions UAD
Balance au début d'année	470 000	400 000	530 000	560 000
Unités rachetées en espèces	—	(160 000)	(60 000)	(160 000)
Balance en fin d'exercice	470 000	240 000	470 000	400 000
Unités pouvant être exercées à la fin de l'année	—	240 000	—	400 000

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Les unités d'actions UAI seront acquises trois ans après la date d'attribution et seront rachetées en espèces ou en actions à la date d'acquisition ou sous certaines conditions. Les unités d'actions UAD non acquises le seront 12 mois après la date d'attribution. Ces unités d'actions UAD seront rachetées en espèces ou en actions lors de la cessation du service des participants pour toutes les unités acquises.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, la récupération de la charge de rémunération à base d'actions attribuée aux résultats s'est élevée à (29) \$ [(20) \$ en 2018]. Un montant de 100 \$ a été comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer pour la portion court terme [96 \$ en 2018] et un montant de 0 \$ a été comptabilisé dans le passif au titre de régime de rémunération à base d'action pour la portion long terme [65 \$ en 2018].

10. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
	\$	\$
Prêt	4 853	4 693

Le 5 août 2015, la Société a émis un prêt et 4 500 000 bons de souscription en contrepartie d'un montant net de 4 869 \$, déduction faite des frais de financement au montant de 131 \$. Chaque bon de souscription permet au porteur de souscrire à une action ordinaire de catégorie A au prix de 0,50 \$ par action pour une période de 48 mois se terminant le 5 août 2019.

Le prêt porte intérêt payable trimestriellement au taux de 7 % ou 10 % selon des conditions particulières et vient entièrement à échéance le 5 février 2020 et peut être remboursé en tout temps par la Société. Le prêt est garanti et contient certaines restrictions dont limiter la Société à contracter des dettes additionnelles, verser des dividendes et faire d'autres distributions. Le prêt est garanti par une hypothèque visant l'universalité des actifs [sauf la propriété intellectuelle] de la Société et de sa filiale.

Un montant du produit brut de 527 \$, déduction faite des frais de financement, a été attribué aux bons de souscription. Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais de financement liés aux bons de souscription sont capitalisés en réduction des capitaux propres.

Le 31 mars 2019 et 2018, le taux d'intérêt effectif de la dette à long terme était de 10,7 % et la Société était en conformité avec toutes les clauses restrictives.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, les intérêts débiteurs sur la dette à long terme imputés aux résultats se sont élevés à 510 \$ [494 \$ en 2018], comprenant un montant de 160\$ [144 \$ en 2018] comptabilisé à titre de charge de désactualisation.

Au 31 mars 2019, la juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable étant donné que les termes et conditions sont comparables aux termes et conditions actuels du marché.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

11. CAPITAUX PROPRES

11.1 *Capital social*

11.1.1 *Autorisé*

Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A sans valeur nominale, avec droit de vote et participantes.

Actions privilégiées de catégorie B, pouvant être émises en série, ayant priorité de rang sur les actions ordinaires de catégorie A. Les administrateurs ont le droit de déterminer le nombre d'actions par série et leurs caractéristiques [droits, privilèges et restrictions].

11.1.2 *Émis*

Le tableau suivant présente les variations concernant les actions ordinaires de catégorie A de la Société :

	2019		2018	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au début de l'exercice	175 950 573	62 762	175 950 573	62 762
Actions émises à l'exercice d'options	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	175 950 573	62 762	175 950 573	62 762

11.2 *Régime d'options d'achat d'actions*

En 2011, le conseil d'administration a procédé à l'adoption d'un nouveau régime d'options d'achat d'actions [le « régime de 2011 »]. Les principales modalités et conditions du régime de 2011 sont les suivantes :

- (i) Le nombre maximum d'actions ordinaires de catégorie A à l'égard desquelles des options peuvent être en cours à tout moment en vertu du régime de 2011, combiné aux actions réservées aux fins d'émission ou visées par des options d'achat d'actions en vertu de toutes les autres ententes de rémunération fondées sur des titres de la Société, ne doit pas excéder 10 % des actions émises et en circulation à ce moment.
- (ii) Aucune option ne peut être attribuée à un titulaire d'options en vertu du régime de 2011 à moins que le nombre global d'actions ordinaires de catégorie A : a) émises en faveur des « initiés » de la Société au cours de toute période de un an; et b) pouvant être émises en faveur des « initiés » de la Société à tout moment en vertu du régime de 2011 ou combiné à toutes les autres ententes de rémunération fondées sur des titres, n'excède pas 10 % du nombre total des actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

- (iii) Le prix de levée des options est déterminé par le conseil d'administration au moment de l'attribution des options, mais il ne peut être inférieur au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de catégorie A de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq derniers jours pendant lesquels les actions de la Société ont été négociées à cette Bourse qui précèdent immédiatement le jour où l'option est attribuée.
- (iv) Le délai d'acquisition des droits relatifs des options est établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution des options. Si le calendrier d'acquisition des droits n'est pas établi au moment de l'attribution d'une option, celle-ci sera réputée être acquise sur une période de 36 mois en trois tranches égales de 33 ⅓ % devenant acquises à intervalles de 12 mois.
- (v) Les options expirent à la date fixée par le conseil d'administration au moment de l'attribution des options, date qui ne peut tomber plus de dix ans après la date d'octroi.

Au 31 mars 2019, un maximum de 17 595 057 options pouvaient être émises [17 595 057 en 2018].

Les tableaux suivants résument les variations du régime d'options d'achat d'actions de la Société et l'information sur les options en circulation aux 31 mars :

	2019		2018	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	15 049 934	0,37	13 895 845	0,37
Options attribuées	1 707 500	0,19	1 580 755	0,34
Options annulées	(950 334)	0,33	(426 666)	0,42
Options exercées	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	15 807 100	0,35	15 049 934	0,37

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Fourchette des prix de levée \$	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options #	Durée restante moyenne pondérée [en années]	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options #	Prix de levée moyen pondéré \$
0,16 – 0,27	6 622 534	5,70	0,20	5 055 034	0,20
0,28 – 0,42	5 670 566	3,29	0,36	4 916 730	0,37
0,43 – 0,65	3 514 000	2,85	0,62	3 330 667	0,62
	15 807 100	4,20	0,35	13 302 431	0,37

La juste valeur des options attribuées au cours des exercices 2019 et 2018 a été estimée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses suivantes pour 2019 : taux d'intérêt sans risque moyen pondéré de 1,99 % [1,42% en 2018]; aucun dividende; facteur de volatilité moyen pondéré de 65,9 % [69,5% en 2018] du cours du marché prévu des actions de la Société; un taux d'annulation moyen pondéré de 6,09 % [4,39 % en 2018]; prix moyen pondéré des actions de 0,19 \$ par action [0,33 \$ en 2018] et durée prévue moyenne pondérée des options de 6,7 ans [6,4 ans en 2018]. La durée d'utilité attendue des options sur actions est fondée sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentative des habitudes d'exercice qui pourraient se développer. La volatilité prévue reflète l'hypothèse que la volatilité historique sur une durée semblable à celle des options est représentative des tendances à venir, ce qui pourrait ne pas être le cas. La moyenne pondérée des justes valeurs estimatives à la date d'attribution des options attribuées au cours de l'exercice est de 0,12 \$ par option [0,21 \$ par option en 2018] et est amortie par passation en charges sur les délais d'acquisition des options. Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, la charge de rémunération à base d'actions constatée aux résultats s'élevait à 157 \$ [226 \$ en 2018]. La contrepartie a été comptabilisée au titre de réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

11.3 Bons de souscription

Les bons de souscriptions pour l'exercice clos le 31 mars 2019 et 2018 se détaillent comme suit :

	2019		2018	
	Nombre	Prix d'exercice \$	Nombre	Prix d'exercice \$
Expirant le 18 juin 2017 ^(a)	—	—	—	—
Expirant le 5 août 2019	4,500,000	0,50	4 500 000	0,50
Expirant le 22 décembre 2022	2,000,000	^(b)	2 000 000	^(b)
Solde, fin de l'exercice	6,500,000		6 500 000	

- (a) Le 18 juin 2017, 8 333 333 bons de souscription ont expiré. Un montant de 431 \$, représentant la juste valeur initiale des bons de souscription a été ajouté au déficit a réduit la réserve rattachée aux bons de souscription.
- (b) Le prix d'exercice correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de catégorie A transigé à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours qui précèdent la date d'exercice des bons de souscription.

12. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA PERTE NETTE ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

12.1. Coût des produits vendus et autres charges

Le coût des produits vendus et les autres charges comprennent :

	2019	2018
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles <i>[note 5]</i>	1 934	2 332
Amortissement des actifs incorporels <i>[note 6]</i>	800	748
Amortissement des autres actifs <i>[note 7]</i>	3	5
Loyer	491	502
Perte sur instruments financiers dérivés	54	42
Crédits d'impôt à l'investissement	(79)	(326)
Subvention du gouvernement	(81)	(66)

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

12.2 Répartition des revenus

Les revenus sont répartis entre les régions géographiques de la façon suivante :

	2019	2018
	\$	\$
États-Unis	10 038	12 727
Canada	8 282	8 236
Europe	7 344	6 662
Asie	6 566	6 105
Amérique du Sud	1 660	1 239
Autres pays	274	509
	34 164	35 478

Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'emplacement des clients.

12.3 Coût des produits vendus excluant l'amortissement

Les principales composantes du coût des produits vendus excluant l'amortissement rattaché au coût des produits vendus se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Coût des pièces et composantes <i>[note 4]</i>	11 466	13 351
Coûts liés au personnel	1 171	665
Frais de sous-traitance	48	281
Autres	903	1 134
	13 588	15 431

12.4 Ventes et marketing

Les principales composantes des charges de ventes et marketing se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Coûts liés au personnel	6 129	6 014
Honoraires professionnels	890	1 283
Frais de publicité, déplacements et d'exposition	1 539	1 352
Amortissement des immobilisations corporelles	117	182
Frais de restructuration	—	17
Autres	1 124	953
	9 799	9 801

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

12.5 Administration

Les principales composantes des charges d'administration se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Coûts liés au personnel	3 891	3 525
Honoraires professionnels	1 007	916
Amortissements des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	619	757
Frais de restructuration	—	240
Autres	1 288	1 240
	6 805	6 678

12.6 Recherche et développement

Les principales composantes des charges de recherche et développement se détaillent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Coûts liés au personnel et honoraires professionnels	2 321	2 174
Honoraires professionnels	45	94
Amortissements des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	165	160
Autres	437	295
	2 968	2 723

12.7 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et les principaux membres de la haute direction de la Société et de sa filiale. Leur rémunération se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	2 155	1 970
Avantages aux employés à long terme	337	293
Rémunération à base d'actions	92	278
	2 584	2 541

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

13. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

13.1 Impôts courants

Les impôts sur le résultat présenté aux états consolidés de la perte nette et des autres éléments du résultat global proviennent des comptes de la filiale américaine. Le rapprochement entre la charge [ou recouvrement] d'impôts sur le résultat et les impôts calculés au taux d'imposition canadien prévu par la loi s'établit comme suit :

	2019 %	2018 %
Recouvrement d'impôt aux taux prévus par la loi du Canada	26,7	26,8
Variation des impôts sur le résultat découlant de :		
Incidence de l'écart du taux d'imposition étranger	3,4	(6,4)
Éléments non déductibles et autres écarts	(9,0)	(2,9)
Économies fiscales non constatées des pertes d'exploitation et autres déductions	(21,7)	(17,7)
Réduction du taux d'impôt futur du Québec	(0,6)	(0,2)

13.2 Impôts différés

Les principales composantes de l'actif et du passif d'impôt sur le résultat différé de la Société étaient comme suit aux :

	2019 \$		2018 \$	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Actifs d'impôts différés				
Reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation	9 526	—	9 493	—
Dépenses de recherche et de développement	2 387	—	2 303	—
Valeur comptable des immobilisations corporelles inférieure à la valeur fiscale	—	(887)	—	(936)
Frais d'émission d'actions et autres écarts	377	—	330	—
Total des actifs d'impôts différés	12 290	(887)	12 126	(936)
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	(11 403)	—	(11 190)	—
	887	(887)	936	(936)

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

La Société a accumulé des reports prospectifs de pertes d'exploitation nettes aux fins de l'impôt fédéral, du Québec, des États-Unis et de la Chine qui peuvent servir à réduire le bénéfice imposable futur. Ces reports prospectifs de pertes expirent comme suit :

	Fédéral \$	Québec \$	États-Unis \$	Chine \$
2026	1 760	1 705	—	—
2027	1 684	1 649	—	—
2028	4 350	4 347	—	—
2029	3 969	3 981	—	—
2030	4 789	4 801	—	—
2031	4 441	4 445	—	—
2032	4 002	4 002	1 466	—
2033	800	785	77	—
2034	—	—	—	—
2035	—	—	—	—
2036	2 150	2 211	—	—
2037	2 211	2 032	—	—
2038	1 880	1 897	—	151
2039	1 669	1 728	—	116
	33 705	33 584	1 543	267

La Société compte un montant d'environ 7 637 \$ de dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental disponibles aux fins de l'impôt fédéral et un montant de 10 796 \$ disponible aux fins de l'impôt du Québec, permettant de réduire le bénéfice imposable au cours des exercices futurs et ayant une période de report en avant illimitée.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Enfin, la tranche non remboursable des crédits d'impôt à l'investissement fédéraux obtenus peut être portée en diminution des impôts à payer au cours des exercices futurs. Ces crédits d'impôt à l'investissement viennent à échéance comme suit :

	\$
2021	67
2022	60
2023	45
2024	91
2025	159
2026	123
2027	132
2028	118
2029	217
2030	157
2031	177
2032	188
2033	204
2034	210
2035	66
2036	113
2037	232
2038	81
2039	78
	2 518

14. ENGAGEMENTS

La Société loue des locaux et des équipements conformément à des contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Baux	Autres engagements
	\$	\$
2020	321	34
2021 à 2022	568	34
	889	68

Les dépenses liées aux contrats de location de la Société s'établissaient à 567 \$ en 2019 [551 \$ en 2018] et a nanti aux bailleurs l'universalité des biens meubles et effets mobiliers, tant présents que futurs.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

15. GESTION DU CAPITAL

Dans sa définition du capital, la Société inclut les capitaux propres ainsi que la portion non utilisée de la facilité de crédit bancaire.

	2019	2018
	\$	\$
Facilités de crédit bancaire non utilisées <i>[note 8]</i>	375	295
Dette à long terme	4 853	4 693
Capitaux propres	20 586	22 097
	25 814	27 085

Afin de maximiser ses efforts continus dans le développement et la commercialisation de sa technologie, la Société ne verse aucun dividende.

Il n'y a aucune exigence externe imposée à l'égard du capital à l'exception de l'utilisation de la facilité de crédit pour des avances de fonds par cartes de crédit.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

16.1 *Risque sur les taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur les équivalents de trésorerie qui rapportent des intérêts aux taux du marché. La Société n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Sur une base annuelle, une variation de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence nette sur la perte nette et le résultat global de 96 \$ [101 \$ au 31 mars 2018].

La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant le revenu d'intérêts gagné sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à la poursuite de ses activités sur une base quotidienne. Les équivalents de trésorerie sont composés de titres de fonds de marché monétaire et d'autres instruments échéant à court terme.

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

16.2 Risque de crédit

La Société est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Société évalue la solvabilité de ses clients afin de limiter le montant du crédit offert, le cas échéant, et établit une provision pour pertes de crédit attendues suffisante pour couvrir les pertes probables et raisonnablement estimées. En outre, la Société assure généralement ses soldes de débiteurs auprès d'Exportations et développement Canada. Au 31 mars 2019, un client représentait 14 % du total des comptes clients et 54 % des comptes clients étaient assurés à 90 % du solde à recevoir [au 31 mars 2018, un client représentait 14 % du total des comptes clients et 46 % des comptes clients étaient assurés à 90 % du solde à recevoir]. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de comptes clients. En date du 31 mars 2019, le total des comptes clients dus depuis plus de 90 jours était de 6 % [18 % en 2018]. La provision pour pertes de crédit attendues s'élevait à 74 \$ au 31 mars 2019 [65 \$ au 31 mars 2018]. Les débiteurs incluent les crédits d'impôt à l'investissement et les taxes à la consommation à recevoir qui sont recevables du gouvernement et ne sont pas exposés à un risque de crédit important. La trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de contrats avec un nombre restreint de banques à charte canadiennes.

L'exposition maximale aux risques de crédit pour les instruments financiers correspondait à leur valeur comptable aux 31 mars 2019 et 2018.

La Société a aussi vendu 11 % et 10% de ses revenus totaux à deux clients du marché du divertissement [16 % et 11 %] à des clients du marché du divertissement en 2018].

16.3 Risque de change

La Société court un risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients, des dépôts et des créditeurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2019, les actifs financiers, consistant principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et des dépôts libellés en dollars américains, totalisaient respectivement 1 642 \$, 3 624 \$ et 199 \$ [respectivement 4 618 \$, 3 057 \$ et 96 \$ au 31 mars 2018] et les passifs financiers libellés en dollars américains totalisaient 1,018 \$ [1 018 \$ au 31 mars 2018]. Au 31 mars 2019, une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change de la devise américaine par rapport au dollar canadien aurait une incidence de 633 \$ [767 \$ au 31 mars 2018] sur la perte nette et le résultat global.

De plus, la Société a recours à des instruments financiers dérivés afin d'atténuer le risque de change. La Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Elle est toutefois d'avis que ces instruments dérivés couvrent en partie le risque de change connexe à l'égard de ces opérations. Au 31 mars 2019, la Société détenait des contrats de change d'une valeur nominale de 14 701 \$ [1 925 \$ au 31 mars 2018] en dollars américains lui permettant de vendre des devises américaines à un taux en dollars canadiens variant de 1.26 à 1.3270 [1,2439 au 31 mars 2018], échéant d'avril 2019 au 31 mars 2020 [avril et mai 2018].

Technologies D-BOX inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2019

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

16.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont exigibles. La Société gère ses liquidités de manière à régler ses passifs lorsqu'ils seront exigibles en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Au cours des derniers exercices, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement par la vente de titres de créance et de participation et par l'émission d'actions. La Société dispose des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations de fonds de roulement et poursuivre ses activités pour les douze prochains mois. Puisque les activités actuelles sont déficitaires, la Société pourrait nécessiter l'apport de capitaux supplémentaires pour poursuivre le développement et la commercialisation de sa technologie.

Au 31 mars 2019, les passifs financiers de la Société comportaient une échéance contractuelle de moins d'un an et correspondaient aux créanciers et charges à payer aux instruments financiers dérivés et à la dette à long terme pour un solde de 11 534 \$ [6 364 \$ au 31 mars 2018]. Le prêt porte intérêt payable trimestriellement au taux de 7 % ou 10 % selon des conditions particulières et vient entièrement à échéance le 5 février 2020.

17. ÉVENTUALITÉ

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à des poursuites et à d'autres procédures de réclamation. De l'avis de la Direction, tout règlement qui en résulterait n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.